

PROJET RÉFÉRENT

Étude des accidents de cyclistes dans le Calvados



OBJET DE L'OPÉRATION

L'étude consiste à apporter un éclairage sur la connaissance des accidents de vélos qui ont eu lieu dans plusieurs zones urbaines du Calvados sur la période 2014-2018.

Dans le cadre de la Loi d'orientation des mobilités (LOM) et du plan national "vélo", la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados (DDTM14) a lancé une étude globale sur les pratiques des cyclistes selon deux axes : une analyse des accidents de vélos et une enquête de terrain pour recueillir le point de vue des cyclistes sur leurs conditions de circulation. Le travail du Cerema porte principalement sur le 1er axe.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La DDTM14 a sollicité l'expertise du Cerema Normandie-Centre pour qu'il approfondisse la connaissance des accidents corporels de cyclistes entre 2014 et 2018, afin de pouvoir développer des pistes d'actions locales.

LA RÉPONSE DU CEREMA

L'accidentalité des cyclistes dans le Calvados entre 2014 et 2018 représente 175 accidents impliquant au moins un cycliste. En accord avec la DDTM14, le Cerema s'est appuyé sur 158 accidents situés sur dix regroupements de communes du département.

L'étude comporte deux volets : une étude d'enjeux portant sur les différents critères quantitatifs des accidents, ainsi qu'une partie qualitative basée sur l'analyse des Procès-Verbaux d'accidents, permettant d'identifier les familles d'accidents et de faire émerger les différents facteurs explicatifs en cause.

Afin de démontrer la particularité des accidents du Calvados, l'étude s'est également appuyée sur les données nationales et régionales d'accidents. Plusieurs enjeux ont été identifiés, comme la localisation des accidents (en intersection), la sur-représentation de deux catégories socio-

CONTACT

✉ relation-clients-normandie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

■ Sécurité routière

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

■ Améliorer la sécurité des déplacements des usagers

professionnelles (les étudiants et les retraités), ou encore la forte pratique cycliste sur les trottoirs.

Afin d'aider la DDTM14 dans la définition de pistes d'action locales, des propositions d'actions ont été faites, en matière :

- d'aménagement de la voirie : problèmes de masques à la visibilité, offre renforcée d'aménagements cyclables,
- de sensibilisation : sur les risques en intersection, sur la problématique des cyclistes en groupe, sur les risques liés à la circulation sur trottoir.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados (DDTM14) Cerema Normandie-Centre
Service du Système d'Information, de la Circulation Routière et de l'Expertise Territoriale - Sécurité Routière

LE CALENDRIER

2020 - 2021